



MR

Morocco - Israel

Memorandum of Understanding (MoU) between the Moroccan Office of Industrial and Commercial Property (OMPIC) and the Israel Patent Office (ILPO)

Communiqué de presse

July 18th, 2022 – 1.30pm

Le Maroc et Israël signent à Genève un Mémorandum d'entente sur la Propriété Intellectuelle

GENÈVE, le 18 juillet 2022 – Dans le cadre d'une cérémonie conjointe, au sein du siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), à laquelle ont été conviés de nombreux Chefs de Missions diplomatiques et des personnalités de la Genève internationale, les Ambassadeurs Représentants Permanents du Maroc, SEM Omar Zniber, et d'Israël, SEMme Meirav Eilon Shahar, ont présidé la signature du premier protocole d'accord sur la propriété intellectuelle.

L'accord a été signé par M. Abdelaziz BABQIQI, Directeur Général de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et M. Ofir ALON, Directeur Exécutif de Israel Patent Office (Ministère de la Justice), en présence de M. Daren TANG, Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en marge de la soixante-troisième série de réunions des Assemblées Générales des États membres de l'OMPI.

L'objectif de ce mémorandum d'entente est de fournir des mécanismes pour promouvoir la coopération dans le domaine de la protection de la propriété industrielle et ainsi stimuler l'innovation et renforcer les relations entrepreneuriales entre les innovateurs des deux pays. Il vise à développer l'échange de connaissances et le partage d'informations entre les deux offices nationaux de propriété intellectuelle et à fournir une assistance aux petites et moyennes entreprises dans le domaine de la protection de la propriété industrielle. Le Mémorandum est conclu pour une durée de 5 ans et sera tacitement prolongé pour la même période.

M. Abdelaziz BABQIQI a déclaré à cette occasion : « Le Maroc s'est engagé à construire un écosystème de propriété intellectuelle solide avec la conviction que la propriété intellectuelle joue un rôle central dans le développement économique, social et technologique, en particulier dans ces circonstances difficiles. » et d'ajouter : « Récemment, nous avons adopté une nouvelle stratégie 2022-2026 pour renforcer le système de propriété intellectuelle au Maroc afin de soutenir l'écosystème de l'innovation et de mieux s'aligner sur les ODD. »

Les Ambassadeurs du Maroc et d'Israël ont déclaré à cette occasion :

Ambassadeur Meirav EILON SHAHAR, Représentante permanente d'Israël auprès des Nations Unies à Genève : « Cet accord permettra aux entrepreneurs et aux innovateurs de construire un avenir plus prospère et durable pour les générations futures en Israël et au Maroc. Nous apprécions cette coopération bilatérale et nous nous efforcerons de l'étendre à l'ensemble de la scène multilatérale depuis Genève ».

Ambassadeur Omar ZNIBER, Représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies à Genève : « L'Etat d'Israël et le Royaume du Maroc franchissent aujourd'hui ensemble une étape historique dans le cadre de l'activité et des perspectives de l'OMPI, en s'appuyant sur la relance de nos relations bilatérales. Ce protocole d'accord est le témoignage de notre volonté de développer notre coopération et notre partenariat dans l'innovation, la créativité et la haute technologie, ciblant des domaines fondamentaux pour

Israël et le Maroc, tels que la gouvernance de l'eau, l'agriculture, la science, la technologie et la compétitivité. »

Cet accord est le dernier développement entre Israël et le Maroc après la relance des relations entre les deux pays en décembre 2020.

Les photos seront disponibles peu après l'événement : <https://www.flickr.com/photos/israelingeneva>